

Cyberguerre ■ L'état-major français des armées se dote d'une filière (p.3)

Sécurité privée ■ CIAS, sous-traitant du pétrolier français Total, est à vendre (p.5)

Intelligence économique ■ FTI Consulting veut racheter le cabinet Alaco (p.7)

N°645 - 14 juillet 2011

■ PREMIER CERCLE

Alain Chouet, qui a dirigé le service de renseignement de sécurité de la **DGSE** de 2000 à 2002, publiera en septembre un livre d'entretien avec le journaliste **Jean Guisnel**, intitulé *Au cœur des services spéciaux* (éd. **La Découverte**). Chouet a été en poste à Beyrouth (1974-1976) et Damas (1976-1979). Ce spécialiste du contre-terrorisme et des réseaux islamistes est connu pour ses analyses en profondeur et son franc-parler.

Saud bin Nayef bin Abdulaziz, ambassadeur d'Arabie Saoudite en Espagne depuis 2003, vient d'être désigné conseiller pour les affaires stratégiques auprès de son père, le ministre de l'intérieur **Nayef bin Abdulaziz**. Il conseillera également son frère cadet **Muhammad bin Nayef bin Abdulaziz**, qui dirige le **General Security Service**, le service de renseignement du ministère, très en pointe contre **Al-Qaeda dans la Péninsule arabique**. Diplômé de **Portland University**, Saud bin Nayef a été vice-gouverneur de la province orientale du royaume, peuplée en majorité de chiites, jusqu'à sa nomination à Madrid. Il est le principal architecte du rapprochement, via les familles royales des deux pays (IOL n°628), entre Madrid et Riyad, qui pourrait permettre à **OHL** de remporter, contre la **SNCF**, le méga-contrat du "train des pèlerins" entre La Mecque et Médine (IOL n°622).

Glenn Close défendra un clone d'**Erik Prince**, le fondateur de la société de sécurité privée **Blackwater**, dans la quatrième saison de la série *Damages*, qui débute le 13 juillet sur la chaîne câblée américaine **Direct TV**. Les trois premières saisons de *Damages*, où Glenn Close joue **Patty Hewes**, une avocate extrêmement agressive et ambitieuse, s'inspiraient des scandales **Madoff** et **Enron**.

INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

Comment Total veut esquiver un arbitrage

Engagé dans un arbitrage international contre les régions russes de Saratov et Volgograd, le groupe **Total** cherche à tout prix à s'extirper de cette procédure, qui pourrait lui coûter plus d'un milliard \$. Difficulté supplémentaire, le pétrolier n'a aucun contrôle sur **Elf Neftegaz**, la société censée représenter ses intérêts dans l'arbitrage : il s'agit d'une ancienne filiale russe de **Elf** dissoute, puis artificiellement ressuscitée en 2004 par le tribunal de commerce de Paris. En outre, les régions russes sont conseillées par l'homme d'affaires français **André Guelfi**. Craignant de faire l'objet d'une attaque organisée, le groupe a mandaté des cabinets d'intelligence économique pour mener des investigations sur l'affaire. Mais ceux-ci se trouvent à leur tour entraînés dans le conflit.

Consultants ciblés. Placée sous administration judiciaire le 25 mai dans des conditions très inhabituelles (IOL n°644), la société de sécurité et d'intelligence économique **Risk&Co** a initié, le 24 juin, une procédure en référé pour faire annuler cette décision. Lors de l'audience devant le tribunal de commerce de Nanterre le 7 juillet, **Thibault de Montbrial**, l'avocat du PDG de Risk&Co **Bruno Delamotte**, a relevé que l'administrateur judiciaire dont il conteste la nomination, **Charles-Henri Carboni**, était également l'administrateur d'Elf Neftegaz, engagée dans l'arbitrage contre les régions russes. Or, a relevé Montbrial, Risk&Co est précisément l'un des cabinets mandatés par Total pour enquêter sur cette affaire ! Evoquant le risque de fuite d'informations sensibles, M^e Montbrial et **Alexandre Varaut**, qui représente la **Financière de Garance (Groupama)**, principal actionnaire (60%) de Risk&Co, ont demandé la rétractation de la nomination de Carboni. Le 11 juillet, le tribunal leur a donné raison.

Arbitres auscultés. Selon nos informations, Risk&Co et d'autres cabinets d'intelligence économique ont passé au crible les trois arbitres nommés pour juger le contentieux : **Andreas Reiner**, **Laï Kamara** et **Jean-Pierre Mattei**. C'est sur ce dernier que s'est concentré l'essentiel des enquêtes : il est censé défendre les intérêts de Total, alors même que le groupe n'a joué aucun rôle dans sa nomination, effectuée par Charles-Henri Carboni. Or Mattei, ancien président du tribunal de commerce de Paris, aurait des liens avec la partie adverse, et notamment avec André Guelfi. Tout deux originaires de Corse, ils sont quasiment voisins dans la petite commune de Pietrosella. Surtout, plusieurs proches de Guelfi ont investi dans des sociétés de Mattei. C'est notamment le cas d'**Alain Krzentowski**, cofondateur de la chaîne de magasins **Go Sport**, qui connaît Guelfi depuis plus de vingt ans. En 1999, Krzentowski a investi 3,5 millions de francs dans **Serimo**. Dirigée et contrôlée par Mattei, cette holding possédait deux concessions de parkings à Paris, situées respectivement à proximité du boulevard de la Tour-Maubourg et de l'avenue Marceau. Grâce, entre autres, à l'apport de Krzentowski, Mattei a pu faire construire des parkings à ces deux adresses, qui ont été revendus en 2003.

Total piégé. Sur la base des informations collectées par ses consultants, Total a demandé la destitution des arbitres auprès de l'**Arbitration Institute of the Stockholm Chamber of Commerce**. Mais le 30 juin, celui-ci a refusé de récuser le tribunal arbitral, estimant que son indépendance n'était pas remise en cause. En attendant que les arbitres se réunissent - le tribunal n'a pas encore siégé depuis sa désignation en 2009 -, des intermédiaires s'activent pour négocier un règlement. C'est le cas, entre autres, de l'ambassadeur de Russie en France, **Alexandre Orlov**, ainsi que d'autres émissaires français.